



# ***annales 2001***

annales des concours d'entrée 2001  
du Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon

## **sommaire**

### **concours d'entrée, rapports et programmes**

#### **département des cordes**

violon	page 3
alto	page 5
violoncelle	page 7
contrebasse	page 9

#### **département des bois**

flûte	page 11
hautbois	page 13
clarinette	page 15
basson allemand et français	page 16

#### **département des cuivres**

cor	page 18
trompette	page 20
trombone basse et trombone ténor	page 22
tuba basse	

#### **département des claviers**

piano	page 26
orgue	page 28
harpe	page 30
percussions	page 32
accompagnement de piano	page 34

#### **département des voix**

chant	page 35
direction de chœur	page 36

#### **département de composition**

écriture/composition	page 38
----------------------	---------

#### **département de musique ancienne**

page 39

#### **département de danse**

page 45

## **annexes**

composition des jurys des concours d'entrée 2001	page 47
--	---------

# **violon : 16, 17, 18, 19 septembre 2001**

## **conditions d'admission**

### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

W.A. Mozart : Concerto K 216 n°3, en *sol* majeur, 1<sup>er</sup> mouvement sans cadence (éd. Bärenreiter)

W. A. Mozart : Concerto K. 218 n°4, en *ré* majeur, 3<sup>ème</sup> mouvement (éd. Bärenreiter)

W.A. Mozart : Concerto K. 219 n°5 en *la* majeur, 1er mouvement sans cadence (éd. Bärenreiter)

L. van Beethoven : Concerto en *ré*, op. 61, final (éd. Henle)

J. Haydn : Concerto n°1, en *do* majeur, 1<sup>er</sup> mouvement sans cadence (éd. Henle)

#### **liste b :**

B. Bartok : Première Rhapsodie pour violon (éd. Boosey)

F. Mendelssohn : Concerto op.64, final : à partir de « Allegretto non troppo » (éd. Simrock)

C. Saint-Saëns : Concerto n°3 op. 61, 3<sup>ème</sup> mouvement (éd. Durand)

I. Stravinsky : Concerto en *ré*, 1<sup>er</sup> mouvement (éd. Schott)

M. Bruch : Concerto en *sol* mineur, op.26, final (éd. Durand)

### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

J.S. Bach : Sonate n°1 BWV 1001, Adagio

Partita n°1 BWV 1002, Allemande

Sonate n°2 BWV 1003, Grave

- **Le programme suivant** dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

E. Lalo : Symphonie Espagnole, Final, jusqu'à la lettre L (éd. I.M.C.)

- **Une épreuve d'autonomie et de lecture à vue** qui consiste en une mise en loge avec l'instrument d'une durée de 10 minutes et d'une présentation, devant le jury d'admission d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvre choisie :

A . Tansman : Sonatine n°2 pour violon et piano, 2<sup>ème</sup> mouvement : « Andante Cantabile » (éd. Max Eschig)

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **122**
- Nombre de candidats présents : **92**
- Nombre de candidats admissibles : **21**
- Nombre de candidats admis : **11**

Sur l'ensemble des candidats au concours, quelques-uns ont laissé voir des lacunes musicales et techniques d'une telle ampleur que l'échec induit ne peut être porteur d'enseignement.

C'est une question récurrente dans bien des concours d'entrée fréquemment relevée par les divers jurys qui renvoie directement à la nature des responsabilités partagées amenant un jeune musicien à se confronter inutilement à des réalités auxquelles il n'est pas préparé.

L'admissibilité, de par la nature et le champ esthétique des œuvres présentées a révélé bon nombre d'enseignements.

Pour certains candidats, le choix des œuvres a traduit un évident manque de pertinence tant leurs qualités de violoniste (musicales et techniques) ont paru pour le jury, en bien des cas, en deçà de ce que l'on pouvait attendre et qu'elles ont semblé dans le même temps, mieux adaptées aux exigences stylistiques et techniques d'autres œuvres portées au programme où leur personnalité de musicien aurait pu mieux s'exprimer.

En dehors des problèmes « classiques » de justesse et d'intonation, la quasi-absence du respect des plans dynamiques souhaités par le compositeur et notés dans la partition a montré un réel déficit de la lecture des œuvres ce qu'illustre aussi la difficulté d'une juste appréciation du tempo et de ses modifications ou évolutions.

Les exigences d'un concours d'entrée dans un CNSMD sont connues et il sera toujours étonnant pour un jury de vérifier que bon nombre de problèmes d'exécution proviennent souvent d'un « défaut » de lecture ou d'une lecture parcellaire de l'œuvre qui n'en sélectionne que des éléments au profit semble-t-il des seuls soucis techniques, alors que ceux-ci ne trouveront leurs réponses qu'en se fondant sur une juste appréciation de tout ce qui participe à la logique compositionnelle.

Il est surprenant aussi de vérifier que certains candidats n'ont pas lu la partie de piano – réduction certes pour les concertos des parties d'orchestre – et à plus forte raison la partition d'orchestre de l'œuvre interprétée et choisie par eux ! Comment alors peuvent se fonder la cohérence d'un jeu, d'un discours ?

Ce manque de lecture a considérablement desservi des candidats qui avaient pourtant le potentiel suffisant pour répondre aux exigences d'une admissibilité.

Le jury a aussi relevé de nombreux problèmes de stabilité rythmique retrouvés par ailleurs à l'admission, comme c'est le cas pour la gestion des plans dynamiques qui constituent pourtant un élément important du discours.

Une bonne partie des candidats retenus pour l'admission s'est positionnée devant le jury de telle sorte que le contact visuel avec le (la) pianiste devenait impossible se privant par là d'une communication directe qui peut, en dehors d'une meilleure conduite commune de l'énergie, présenter bien des avantages dans une situation de concours où le rapport de travail préalable avec l'accompagnateur partenaire se situe sur un temps très court.

Le déchiffrage lors de l'admission s'est avéré d'une extrême faiblesse pour bien des candidats qui visiblement, sous estimant cette épreuve, ne se sont pas donné les moyens d'acquérir un fond d'expérience dans ce domaine, témoignant aussi par là leur manque de lecture des œuvres comme moyen de connaissance et de culture directe.

Le jury a été surpris de constater cette faiblesse et souligne qu'en quelques cas, cela a inversé des jugements et des positions acquises avant cette ultime épreuve.

## **alto : 25, 26 septembre 2001**

### **conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

**liste a :**

G. Enesco : Concertstück (éd. Eschig ou Enoch)

K. Stamitz : Concerto, 1<sup>er</sup> mouvement (éd. IMC)

F. Schubert : Sonate Arpeggione, 1<sup>er</sup> mouvement (éd. Schott)

**liste b :**

B. Campagnoli : Caprice n°35 (éd. Fuzeau-Peters)

P. Rode : Etude n°8 (éd. Schott)

M. Vieux : Etude n°14 (éd. Eschig)

*épreuve d'admission :*

Les candidats devaient présenter :

-**Un mouvement vif et un mouvement lent au choix, (fugues et chaconne exclues) d'une Sonate ou Partita pour violon seul de J.S. Bach.** Les deux mouvements seront choisis dans la même oeuvre. (éd. Ricordi 1995)

- **Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

W. Walton : Concerto, 1<sup>er</sup> mouvement (éd. Boosey)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvre choisie :

W. A. Mozart : Quatuor K499, « Hoffmeister », 1<sup>er</sup> mouvement.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **44**
- Nombre de candidats présents : **35**
- Nombre de candidats admissibles : **8**
- Nombre de candidats admis : **3**

### **admissibilité :**

Le bon niveau général des candidats ainsi que leur nombre assez important a permis des conditions satisfaisantes de recrutement, d'autant que peu d'entre eux étaient trop nettement en-dessous des exigences minimum.

Le jury a souhaité définir à l'avance et pour tous de manière identique, les sections de chaque œuvre jouée de façon à laisser les mêmes chances et le même temps de passage. De l'avis général, les œuvres proposées par les professeurs permettaient à tous de montrer leurs diverses qualités techniques et musicales à condition que leur choix soit bien adapté. Ce point est important puisque l'on voit souvent des candidats choisir, à l'admissibilité comme à l'admission, des œuvres trop difficiles ou des tempi inadaptés qui les desservent.

### Conseils aux candidats :

La principale difficulté de l'épreuve d'admissibilité tient dans sa brièveté. La présence dans l'œuvre, les qualités sonores et expressives doivent être totales dès les premiers sons. Un des problèmes les plus significatifs et récurrents, et qui bien souvent occulte de réelles qualités, est le manque de justesse de l'intonation ; et cela passe d'abord par l'accord de l'instrument !

### **admission :**

Peut-être à cause de la difficulté du programme et de l'enchaînement des deux tours, la prestation de certains candidats retenus a été moins convaincante que lors de l'admissibilité .

La pièce choisie pour l'épreuve d'autonomie – la partie d'alto de la réexposition du quatuor en ré maj. K499 de Mozart dont ils avaient également le conducteur – ne présentait pas de réelles difficultés techniques ou de lecture mais permettait de connaître l'aptitude des candidats à cerner un style, la construction des phrases, l'accentuation et l'articulation du discours, ainsi que la conscience du rôle de l'instrument dans le quatuor. Elle était à ce point de vue significative de leur culture musicale. Sans être forcément décisive, cette épreuve d'autonomie a été jugée précieuse pour confirmer ou orienter définitivement un choix.

En conclusion, même si les qualités techniques et leur potentiel d'évolution sont très importants dans le choix définitif des admis, l'inventivité expressive, des options volontaires et abouties dans la structuration et le style de l'interprétation peuvent souvent faire la différence, surtout lors de l'admissibilité pendant laquelle le jury doit cerner rapidement la personnalité musicale des candidats.

# **violoncelle : 26, 27, 28 septembre 2001**

## **conditions d'admission**

### *épreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient préparer un programme libre, comportant deux œuvres significatives du répertoire, de caractères suffisamment différenciés, d'une durée de 8 à 10 minutes chacune. La distinction « choix n°1 » et « choix n°2 » devait être clairement mentionnée sur le dossier d'inscription.

Les candidats ont présenté une de ces œuvres, après avoir procédé à un tirage au sort, juste avant le passage de l'épreuve.

### *épreuve d'admission :*

Les candidats devaient présenter :

**Le programme suivant** dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

H. W. Henze : Sérénade (éd. Schott)

et

J.S. Bach : Suite pour violoncelle n°3, courante avec la 1<sup>ère</sup> reprise (éd. Bärenreiter)

**Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvre choisie :

G. Pierné : Sonate pour violoncelle et piano

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **61**
- Nombre de candidats présents : **45**
- Nombre de candidats admissibles : **9**
- Nombre de candidats admis : **2**
- Admis sur la liste d'attente : **1**

### **admissibilité :**

- Le programme de l'admissibilité (deux œuvres au choix du candidat et tirage au sort) est apparu pertinent pour l'ensemble du jury en ce qu'il a permis de bien fonder une cohérence d'appréciation.
- Conseils à donner aux futurs candidats :
  - 1) soigner l'accord de l'instrument et en profiter pour tester l'acoustique du lieu de concours.
  - 2) bien choisir les morceaux que l'on présente et surtout bien les roder auparavant.

### **admission :**

- Le niveau du concours, très élevé cette année, est à mettre en regard avec les exigences du programme proposé (Bach, Henze).
- La pièce retenue pour l'épreuve de déchiffrage et d'autonomie a révélé toutefois bon nombre de lacunes. Trop de candidats n'ont pas de recul devant cette épreuve, manquent véritablement d'autonomie et nous laissent à entendre leurs faiblesses : erreurs de clés, rythme (rapport valeurs / valeurs courtes), non respect du phrasé et des dynamiques.
- Globalement la compétence stylistique des candidats paraît bonne. Cependant il serait bon d'attacher encore plus d'importance au respect du texte pour pouvoir y apporter son interprétation.
- Les candidats doivent pouvoir gérer l'enchaînement des épreuves d'admissibilité et d'admission et surtout doivent absolument s'y préparer.



## **contrebasse : 20, 21 septembre 2001**

### **conditions d'admission**

#### *épreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient présenter :

- **Une étude imposée :**

C. Kreutzer : Etude n° 1 en *do* majeur : 1<sup>ement</sup> : détaché, 2<sup>ement</sup> : 2 liés, 2 détachés.

- **Une œuvre à choisir entre :**

K.D.v Dittersdorf : Concerto en *mi* majeur (éd. Schott) : à jouer en *ré*, accord orchestre.

F.A. Hoffmeister : Concertino n° 2, 1<sup>er</sup> mouvement (éd. IMC) : à jouer en *do*, accord orchestre.

- **Une œuvre communiquée le jour de l'épreuve avec mise en loge préalable de 5 minutes.**

#### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Une gamme** communiquée lors de l'envoi du dossier d'inscription

- **Une œuvre à choisir entre :**

C. Chaynes : Lied et Scherzando, final (éd. Leduc)

H. Busser : Concertino (éd. Leduc)

- **Le programme** suivant dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

A. Weber : 15 études rythmiques et mélodiques pour la contrebasse : étude n° 15, thème plus les 4 premières variations (éd. Leduc)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvres choisies :

J. Brahms : Symphonie n° 2, adagio

A. Lavagne : Morceau de lecture à vue pour contrebasse (1943).

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **8**
- Nombre de candidats présents : **6**
- Nombre de candidats admissibles : **4**
- Nombre de candidats admis : **3**

### **admissibilité :**

Le niveau du concours n'était pas très élevé et le jury a pu constater d'importantes lacunes techniques (notamment au niveau de l'intonation) ainsi qu'une certaine difficulté à « phraser ». A ce titre, l'épreuve de déchiffrage (autonomie) est apparue la plus révélatrice des difficultés à exprimer et à assimiler un geste musical chez les candidats. Le concours de contrebasse comporte un déchiffrage au premier tour **et** au deuxième tour. Nous avons, vu le niveau général, été assez généreux afin de donner une seconde chance à toute personne semblant avoir un potentiel musical.

### **admission :**

L'épreuve d'autonomie a été très révélatrice des qualités musicales de chacun et le choix du déchiffrage était très approprié.

L'avenir dira si des candidats âgés de plus de 25 ans d'un niveau juste suffisant pour intégrer un établissement d'enseignement supérieur, peuvent répondre aux exigences d'un cursus et résoudre leurs problèmes instrumentaux.

## **flûte : 24, 25, 26, 27 septembre 2001**

### **conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a : œuvres pour flûte seule**

J. Ibert : Pièce pour flûte seule. (éd. Leduc)

A. Honegger : Danse de la chèvre (éd. Salabert). *œuvre à jouer obligatoirement de mémoire.*

A. Jolivet : Incantation n°5. (éd. Boosey)

E. Bozza : Image. (éd. Leduc).

P.O. Ferroud : Pièce n°3, « Taon-Yan », extrait de « Trois pièces pour flûte » (éd. Salabert)

#### **liste b :**

J.S. Bach : Sonate BWV 1034, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mouvements : « Adagio ma non tanto » et « Allegro ».

J.S. Bach : Sonate BWV 1034, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mouvements : « Andante » et « Allegro »

J.S. Bach : Sonate BWV 1035, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mouvements : « Adagio ma non tanto » et « Allegro ».

(éd. Henle ou Barenreiter)

Ces œuvres devaient être accompagnées, au choix du candidat, soit au piano soit au clavecin.

J.S. Bach : Partita en *la* mineur, BWV 1013, Courante et Sarabande pour flûte seule. (éd. Henle ou Barenreiter)

*épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

#### **liste C :**

E. Varèse : Density 21,5. (éd. Colfranc Music Publishing corp.)

- **Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

H. Dutilleul : Sonatine pour flûte et piano (éd. Leduc)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvre choisie :

E. Schulhoff : Sonate pour flûte et piano forte, 3<sup>ème</sup> mouvement (éd. Chester Music)

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **115**
- Nombre de candidats présents : **92**
- Nombre de candidats admissibles : **11**
- Nombre de candidats admis : **3**

### **admissibilité :**

Pour ce premier tour, le programme imposé (1 pièce baroque, 1 pièce pour flûte seule du XXe siècle) a permis au jury d'apprécier, sur un champ esthétique large, les qualités des candidats. Le niveau général du concours est bon, meilleur, au dire de certains membres du jury, que les années précédentes.

choix effectués par les candidats :

Liste A :

- J. Ibert : *Pièce pour flûte seule* : 18 candidats
- A. Honegger : *Danse de la chèvre* : 3 candidats
- A. Jolivet : *Incantation n°5* : 22 candidats
- E. Bozza : *Image* : 22 candidats
- P.O. Ferroud : *Pièce n°3* : 27 candidats.

Liste B :

- Œuvres de J.S. Bach

Le principal problème rencontré par les candidats est l'absence de contrôle de la colonne d'air. Ils doivent penser à leur préparation mentale pour cette épreuve. Le jury a été particulièrement sensible à la fantaisie, l'expressivité des interprétations, c'est souvent ce qui a fait la différence entre les candidats.

De même, le travail sur le style est indispensable pour la liste B (œuvres de Bach).

### **admission :**

Niveau un peu décevant par rapport au niveau du premier tour. Il semble que les candidats préparent moins consciencieusement cette épreuve.

Programme proposé :

- Edgar Varèse : *Densité 21.5*
- H. Dutilleux : *Sonatine pour flûte et piano*

Pour l'épreuve de déchiffrage et d'autonomie :

- 3<sup>e</sup> mouvement de la *Sonate* d'Erwin Schulhoff.

Pour l'admission également, les candidats doivent faire preuve d'expressivité dans leur interprétation (également dans le déchiffrage dont c'est le but).

# hautbois : 13, 14 septembre 2001

## conditions d'admission

### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

**liste a :**

- A. Vivaldi : Sonate en *ut* mineur, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mouvements (éd. Schott)
- W.A Mozart : Quatuor K 370 en *fa* majeur , 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mouvement (éd. Boosey et Hawkes)
- G.F Haendel : Sonate en *sol* mineur, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mouvement (éd. Billaudot)
- J.S. Bach : Concerto en ré mineur, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mouvement (éd. Kunzelmann)

**liste b :**

- H. Dutilleux : Sonate, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mouvements (éd. Leduc)
- E. Bozza : Fantaisie pastorale (éd. Leduc)
- P. Sancan : Sonatine, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mouvements (éd. Durand)
- A. Dorati : Pièces pour hautbois solo n° 1, n° 2 et n° 5 (éd. Boosey)

### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

- W.A Mozart : Concerto K 314, 2<sup>ème</sup> mouvement, adagio (éd. Bärenreiter)
- R. Strauss : Concerto en ré majeur, 2<sup>ème</sup> mouvement (de 26 à fin de cadence) (éd. Boosey et Hawkes)
- J. Haydn : Concerto en *ut*, 2<sup>ème</sup> mouvement.
- J. Kalliwoda : Concertino, 2<sup>ème</sup> mouvement (romance) - (éd. Musica Rara)

**- Le programme** suivant dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

- A. Jolivet : Sérénade, 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> mouvements (éd. Billaudot)

**- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvre choisie :

- G. Hugon : Chant de la Solitude (éd. Hexacorde)

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **46**
- Nombre de candidats présents : **27**
- Nombre de candidats admissibles : **12**
- Nombre de candidats admis : **5**

Comme dans bien des concours d'entrée, le jury a noté combien peu de candidats prennent le temps suffisant pour contrôler l'accord et tester le rendu acoustique de la salle où va pourtant se dérouler leur prestation.

Cela conditionne pourtant pour beaucoup les premiers instants d'une exécution et peut déstabiliser, la tension du concours aidant, un candidat qui ne retrouvant pas ses repères acoustiques pourra voir ainsi la qualité de son jeu s'altérer.

Pour information, les sonates de Dutilleux, de Vivaldi, les cinq pièces de Dorati et la fantaisie de Bozza ont été les œuvres les plus jouées par les candidats lors de l'admissibilité. Si le jury a pu relever assez peu de défauts de justesse et d'intonation, il a constaté combien les problèmes de non-stabilité rythmique joints au non-respect des plans dynamiques étaient récurrents chez la majorité des candidats et avaient considérablement desservi leur interprétation.

Certaines interprétations ont révélé par leur parti pris ou absence de parti pris de réelles lacunes dans le domaine de la culture musicale générant des contresens qui auraient pu être évités en bien des cas par une meilleure conscience et connaissance de la partie de piano, pour les œuvres accompagnées.

Les sonates de Vivaldi, Dutilleux, Haendel furent parfois interprétés dans la seule logique concertante avec accompagnement de piano !

Même si les problèmes de stabilité rythmique sont apparus ci et là, l'admission fut d'un bon niveau où les qualités d'émission, d'expression et le souci de musicalité furent très perceptibles et présents.

Il a toutefois été noté que le déchiffrage était toujours bien en deçà de la qualité d'exécution des œuvres et que cela constituait un point sensible insuffisamment préparé, ce dont les candidats ne paraissent pas avoir la pleine conscience.

# clarinette

## conditions d'admission

*épreuve d'admissibilité*

les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

**liste a :**

C. von Weber : Concerto n°2 en *mi* bémol op. 74, 1er mouvement (éd. Breitkopf) dernière édition

C. von Weber : Concertino op. 26 (éd. Breitkopf)

G. Rossini : Introduction, thème et variations (éd. Sikorski)

L. Spohr : Concerto n°1 en *do* mineur, 1er mouvement (éd. Peters)

L. Spohr : Concerto n°2 en *mi* bémol majeur, opus 57, 1er mouvement (éd. Peters)

**liste b :**

R. Gallois-Montbrun : Concertstück (éd. Leduc)

C.M. Widor : Introduction et rondo opus 72 (éd. Heugel)

C. Nielsen : Concerto op. 57 du début jusqu'au n°11 (éd. Samfundet Til Udgivelse Musik)

H. Tomasi : Concerto, 1er mouvement (éd. Leduc)

*épreuve d'admission :*

les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

F Donatoni : Clair, 1er mouvement, (éd. Ricordi)

H. Pousseur : Madrigal (éd. Universal)

E. Denisov : Sonate pour clarinette seule (éd. Breitkopf)

P. Boulez : Domaines cahiers adf (original) (éd. Universal)

P. Mefano : Involutive pour clarinette seule (éd. Salabert)

- **Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

W.A. Mozart : Concerto en *la* pour clarinette et piano, op. 107, sans cadences, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mouvements (éd. Bärenreiter)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvre choisie :

C. Koechlin : 14 pièces, op. 178, pièce n°4

# **basson français et basson allemand : 24 et 25 septembre 2001**

## **conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

**Les éditions sont libres**

***liste a :***

G.F Telemann : Sonate en *mi* mineur (éd. Peters)

A. Vivaldi : Concerto en *do* majeur, FVIII n°9 (éd. Ricordi)

F. Devienne : Sonate n°1 (éd. Arpège)

***liste b :***

A. Rössler : Concertino en si bémol majeur (éd. Schott)

C.M.v Weber : Concerto en *fa* majeur (Universal Editions)

F.A. Berwald : Concert pièce, op.2 (éd. Musica Rara)

*épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

**- un concerto au choix du candidat, autre que ceux qui figurent dans les listes a et b.**

**- Le programme suivant** dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

M. Bitsch : Concertino (éd. Leduc)

**- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvre choisie :

D. Chostakovitch : Symphonie n°9, extraits



## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **12**
- Nombre de candidats présents : **10**
- Nombre de candidats admissibles : **2**
- Nombre de candidats admis : **2**

- Le nombre des candidats est peu élevé : 4 et 8 inscrits, respectivement en basson français et allemand, et seulement 3 et 7 présents aux épreuves d'admissibilité. Corrélativement, le niveau général du concours est assez décevant. Le jury est unanime à reconnaître là une conséquence des difficultés qu'a connues le milieu du basson autour des deux "pôles" français et allemand; nous entendons encore dans ce concours des "enfants de la scission", et quelques années paraissent encore nécessaires pour que la population des jeunes bassonistes s'enrichisse sensiblement.

Mais si cette impression a été claire, elle ne résume que la tenue générale du concours. Les tout meilleurs candidats ont été reconnus comme de très bon niveau, équivalent en tout cas à celui que l'on rencontre par ailleurs dans des établissements d'enseignement analogues au CNSMD de Lyon.

Dans l'ensemble du concours, il n'a malheureusement pas été entendu une seule œuvre de langage contemporain

Aux épreuves d'admissibilité, le jury a systématiquement fait jouer un extrait des deux œuvres choisies par les candidats dans chacune des deux listes imposées. Certains auraient pu, en réalisant leur choix, mettre mieux en évidence des aspects complémentaires de leurs qualités musicales.

A l'admissibilité, une œuvre d'une des deux listes (Concertino en Sib M, de A. Rössler) n'a jamais été choisie. Le programme proposé peut alors bien sûr être réduit, mais surtout les candidats devraient plus volontiers s'engager dans des choix moins "battus", qui ne peuvent - s'ils sont bien défendus - qu'intéresser un jury.

Les œuvres imposées étaient dans l'ensemble assez difficiles. En particulier à l'admission où les candidats n'ont eu connaissance de l'œuvre imposée qu'un mois avant le concours, et avaient donc alors déjà choisi leur œuvre libre. Ils ont en général privilégié des pièces techniquement exigeantes, dont ils pensaient qu'elles pouvaient bien démontrer leur niveau. L'œuvre imposée ayant été elle même incontestablement difficile, ils se sont trouvés devant un programme qu'ils n'ont pu dominer.

Les qualités d'un musicien se perçoivent d'autant mieux qu'il n'est pas à la limite - ou hors des limites - de ses possibilités.

Les candidats doivent bien prendre en compte dans leur préparation le phénomène de fatigue : un quart d'heure de jeu presque sans interruption, avec la tension inhérente à un concours, mérite préparation et perspicacité lors du choix du répertoire, en fonction de ses propres moyens.

L'épreuve d'autonomie et de déchiffrage est très révélatrice; elle confirme bien la qualité des musiciens et il s'agit d'une épreuve qui doit vraiment être prise en compte sérieusement par tous. Les candidats doivent s'y préparer (et c'est d'ailleurs un plaisir que de lire de la musique nouvelle); cela leur servira au moins dans certains cas à se rendre compte de larges insuffisances dans leurs connaissances, aptitudes et savoir faire musical, qu'une habileté instrumentale seule ne peut jamais compenser. Le jury a été quelques fois confronté à des prestations proprement inimaginables à ce niveau.

**cor : 21, 22 septembre 2001**

**conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

**liste a :**

- G. Barboteu : Fa 7 (éd. Choudens)
- S. Berge : Horn Call (éd. Norsk Musikforlag, Oslo, Norvège)
- C. Lefebvre : Vallée (éd. Salabert, Paris)
- V. Reynolds : Elegy (éd. Belwin - Mills Publishing Corps, USA)
- A. Almila : Unicorn (éd. Fazer, Helsinki, Finlande)

**liste b :**

- F. Poulenc : Elégie (éd. Chester, London)
- E. Cosma : Sonatine (éd. BIM CH - 1630, Bulle, Suisse)
- P. Sancan : Ballade pour cor et piano (éd. Durand)
- A. Desenclos : Prélude, Complainte et Finale (éd. Durand et Cie, Paris)
- Y. Desportes : Improvisation (Alphonse Leduc, Editions Musicales, Paris)

*épreuve d'admission :*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

**liste c :**

- C.M von Weber : Concertino op. 45 (éd. Peters (Peter Damm), Leipzig)
- N. de Krufft : Sonate (éd. Birdalone Music, 9245 East Woodviem Drive, Bloomington, Ind. 47401 - 9101 USA - Tél. 1 812 333 0167 - fax : 1 812 337 0118  
http : // [www.birdalone.com](http://www.birdalone.com))
- J. Rheinberger : Sonate Für Horn und Klavier (éd. Schott)
- G. Rossini : Prélude Thème et Variations - version en *fa* (éd. Peters ou Fondation Rossini, Pesaro, Italie)
- J.W. Kaliwoda : Introduction et Rondeau, op.51 (éd. Kunzelmann)

- **Une oeuvre pour cor naturel :**

- J.F. Gallay : Caprice n°10, extrait de « 12 grands caprices », op.32 (éd. Billaudot)  
Cette pièce devait être jouée en utilisant le ton de *mi* bémol.

- **Le programme** suivant dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

- H. Searle : « Aubades » pour cor et cordes, op. 28 (éd. Schott)
- V. Reynolds : 48 studies for french horn, étude n°6 (éd. Schirmer)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Oeuvres choisies :

- G. Mahler : Symphonie, n°7, extrait et Symphonie n°9, extrait

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **31**
- Nombre de candidats présents : **17**
- Nombre de candidats admissibles : **6**
- Nombre de candidats admis : **3**

Le jury a pu relever qu'un travail réel – lié aux exigences du programme – avait été réalisé par l'ensemble des candidats

Pour certains, non retenus à l'issue de l'admissibilité, il semble que les acquis nécessaires à une interprétation personnelle et cohérente des œuvres n'aient pas été suffisamment vérifiés. Plus généralement, les problèmes de stabilité (justesse, conduite du son, précision des attaques comme des durées), de centrage, de conscience rythmique ont été souvent relevés, apparaissant comme autant de signes d'un jeu « défensif » davantage fondé sur la seule crainte d'un accident technique que sur la qualité d'un rendu musical qui induit une nécessaire prise de risque et l'affirmation d'une vision personnelle des œuvres.

De fait, cette volonté de tout mettre en œuvre pour se prémunir d'éventuels accidents crée les conditions pour que la fatigue aidant, ceux-ci se produisent et déstabilisent d'autant le candidat, que son projet musical n'est pas suffisamment construit et défendu.

Cela explique une certaine « standardisation » des interprétations entendues, sous tendue par une uniformité des acquisitions techniques qui ne peuvent répondre pleinement aux exigences musicales des œuvres.

Il est à remarquer que les candidats admis ont tous fait preuve d'un engagement et d'une volonté d'interprétation personnelle des œuvres dont ils avaient bien situé les enjeux tant techniques que formels et esthétiques. En témoigne la qualité de leur rapport à la partie jouée au piano dont ils ont su intégrer les éléments à leur interprétation alors que d'autres candidats fournissaient par leur jeu même la preuve de la méconnaissance et de la non-lecture de ce qui était seulement perçu comme un « accompagnement » à la partie « soliste ».

Notons enfin, que les déchiffrages proposés ont été pour la majorité des admissibles correctement lus et musicalement défendus.

## **trompette : 27, 28, 29 septembre 2001**

### **conditions d'admission**

#### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

#### **- Une oeuvre choisie dans la liste a :**

trompette en ut

G. Enesco : Légende (éd. Enoch)

R. Gallois-Montbrun : Sarabande et final (éd. Leduc)

trompette en si b ou cornet

V. Brandt : Concerto n° 1 op. 11 (éd. Reift)

V. Brandt : Concerto n° 2 op. 12 (éd. Reift)

contemporain

R. Henderson : Variations Mouvements (éd. Western International Music)

H.W. Henze : Sonatina (éd. Dunster)

#### **- une étude imposée :**

trompette en si b, une étude à jouer par cœur : J.B. Arban : étude n° 11

#### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

#### **- une oeuvre imposée :**

trompette en si b ou en ut à jouer par cœur :

J. Haydn : Concerto en mi b, 1<sup>er</sup> mouvement sans cadence (éd. Billaudot)

#### **- une oeuvre choisie dans la liste b suivante :**

trompette en ut

H. Tomasi : Concerto, 1<sup>er</sup> mouvement avec cadence (éd. Leduc)

Desenclos : Incantation Thrène et Danse (éd. Leduc)

A. Jolivet : Concerto (éd. Durand)

C. Chaynes : Concerto, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mouvements (éd. Leduc)

**- Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

A. Jolivet : Concertino du début au n° 11 et du n° 24 à la fin, sans sourdine (éd. Durand)

**- Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvre choisie :

R. Vaughn Williams : Symphonie Pastorale, extrait.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **64**
- Nombre de candidats présents : **49**
- Nombre de candidats admissibles : **16**
- Nombre de candidats admis : **5**

### **admissibilité :**

L'étude d'Arban – imposée par cœur – était pour beaucoup une pierre d'achoppement, soit qu'elle révèle des failles techniques, soit que, jouée trop « scolaire », elle dévoile un manque de musicalité.

liste A :

trompette en ut :

Enesco : *Légende* : 20 candidats

Gallois-Montbrun :

*Sarabande et Final* : 13 candidats

trompette en si bémol :

- Brandt : *Deux concertos* : 13 candidats
- Henderson : *Variations, mouvements* : 2 candidats
- Henze : *Sonatina* : 1 candidat

Notons enfin que quelques candidats ont le tort de se présenter trop jeunes : à peine munis de leur DEM, « ils tentent leur chance » mais perdent une possibilité.

### **admission :**

Le programme du deuxième tour, avec deux concertos imposés, plus 1 au choix et 1 au déchiffrage, s'est avéré très exigeant.

Deux concertos imposés donc, Haydn et Jolivet (concertino).

Si la plupart des candidats ont donné, souvent par cœur, une exécution correcte du premier, moins nombreux sont ceux qui, au-delà des notes, ont vraiment rendu compte du style et des nuances. Jolivet, vu sa difficulté, était en général assez bien préparé. C'est plutôt l'œuvre au choix (liste C) qui a permis de faire la différence, certains éléments très prometteurs ayant failli sur cette dernière épreuve (ce qui peut sembler paradoxal). A noter que deux seulement des quatre concertos de la liste C ont été choisis : Tomasi (9) et Chaynes (7).

D'une manière générale, si les problèmes techniques sont assez bien surmontés, on note encore pas mal de défaillances quant à la qualité des attaques, ainsi que pour l'endurance. L'épreuve d'autonomie – facile, vu le temps de préparation – a trop été considérée comme un déchiffrage, sans trop de souci de nuances et de caractère.

En conclusion, le concours a été fructueux, puisque les 5 places ont été pourvues, dont deux à l'unanimité. Cependant, des candidats qui semblaient très prometteurs au premier tour, se sont effondrés au second, et de toute évidence, faute de préparation suffisante. Il importe donc de recommander aux futurs candidats une préparation sans faille pour toutes les épreuves, du premier comme du second tour.

# **tuba basse, trombone basse, trombone ténor : 27, 28 septembre 2001**

## **conditions d'admission**

**tuba – (tuba en fa, tuba en ut, tuba en mib, tuba en sib)**

### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

- H. Eccles : Sonata (éd. Leduc)
- A. Lebedev : Konzert für tuba und klavier (éd. Hofmeister)
- P. Hindemith : Sonate (éd. Schott)
- V. Persichetti : Sérénade n° 12 (éd. Elkan-Vogel)

#### **liste b :**

- R. Vaughan Williams : Concerto (éd. Oxford)
- D.H. White : Sonate (éd. Ludwig)
- A. Wilder : Sonata (éd. Margun)
- J. Koetsier : Concertino (éd. BIM)
- B. Broughton : Sonate (éd. Master Music Publication)

### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

- W. Schmidt : Sonata (éd. Western International Music)
- V. Persichetti : Parable (éd. Elkan-Vogel)
- K. Penderecki : Capriccio (éd. Schott)
- V. Strukow : Concerto (éd. BIM)
- E. Bozza : Concertino (éd. Leduc)

- **Le programme** suivant dont ils auront pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

- Y. Jevtic : Concerto pour tuba et orchestre (éd. B.I.M.)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvre choisie :

- A. Boukhitine : Cadenza

## **trombone**

*épreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

**liste a :**

- C. Saint-Saëns : Cavatine op. 144 (éd. Durand)
- G.F. Haendel : Concerto en *fa* mineur (éd. Leduc)
- R. Duclos : Doubles sur un choral (éd. Leduc)
- F. Bigot : Impromptu (éd. Leduc)
- A. Gaubert : Morceau symphonique (éd. Leduc)

**liste b :**

- A. Bon : Canzone (éd. Amphion)
- J. Naulais : Appels et mirage (éd. Leduc)
- O. Gartenlaub : Improvisations pour trombone solo (éd. Musicales Hortensia)
- V. Persichetti : Parable (éd. Elkan-Vogel)

*épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans la liste c suivante :**

**liste c :**

- A. Guilmant : Morceau symphonique (éd. Schott)
- I. Gotkovsky : Concerto, 1er mouvement (éd. Billaudot)
- C. Arrieu : Mouvements (éd. Amphion)
- H. Dutilleux : Choral, cadence, fugato (éd. Leduc)
- G. Hugon : Introduction et allegro (éd. IMD)

- **Le programme suivant** dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

B. Krol : Capriccio da camera (éd. Simrock)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement. Œuvre choisie :

A. Boukhitine : Hors limite pour quintette de cuivre, Interlude IV

## **trombone basse**

### *épreuve d'admissibilité :*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

Y. Desportes : Un souffle profond (éd. Billaudot)

R. Planel : Air et Final (éd. Leduc)

B. Marcello : Sonate en *la* mineur, adaptation de C. Chevaillier (éd. IMD)

A. Lebedev : Concerto en un mouvement pour trombone basse et piano (éd. Musicus INC)

#### **liste b :**

C. Pascal : Sonate en 6'30 pour trombone basse et piano (éd. Durand)

F. Hidas : Méditation pour trombone basse seul (éd. Musica Budapest)

H. Tomasi : Etre ou ne pas être pour trombone basse et piano (éd. Leduc)

E. Bozza : Allegro et Final (éd. Leduc)

### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Un groupe d'oeuvres choisi dans la liste c suivante :**

#### **groupe 1**

H. Berlioz : Marche hongroise de la Damnation de Faust

L. v. Beethoven : Symphonie n°9

J. Naulais : Etude n°7, extrait de « 22 études , Vol I ». (éd. Billaudot)

#### **groupe 2**

R. Schumann : Symphonie n°3

R. Wagner : Le Vaisseau Fantôme

C. Kreutzer : Etude n°3, extrait de « 20 études », adaptation de C. Chevaillier. (éd. IMD)

#### **groupe 3**

W.A. Mozart : La flûte enchantée

G. Rossini : La pie voleuse

K. Stéphanovsky : Etude n°9, extrait de « 20 études »

- **Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

G. Bartoleu : Romantic flash (éd. Leduc)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou avec accompagnement.

A. Russel : Buffo set, pour contrebasse et piano (éd. Schirmer, inc.)



## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : *tuba* : **14** ; *trombone basse* : **4** ; *trombone ténor* : **23**
- Nombre de candidats présents : *tuba* : **10** ; *trombone basse* : **4** ; *trombone ténor* : **18**
- Nombre de candidats admissibles : *tuba* : **5** ; *trombone basse* : **2** ; *trombone ténor* : **9**
- Nombre de candidats admis : *tuba* : **3** ; *trombone basse* : **1** ; *trombone ténor* : **3**

### **tuba basse**

Il a été constaté par l'ensemble du jury que les ouvrages proposés aux candidats présentaient de grandes différences quant à leur longueur ; il s'en suit qu'une endurance plus considérable était requise pour certaines pièces pouvant mettre tel candidat en situation défavorable pour le reste de sa prestation.

Le niveau a été jugé satisfaisant. Le jury n'a eu à déplorer aucun « touriste » parmi les candidats.

Toutefois, certains candidats ont vu leurs chances considérablement réduites par les constatations générales suivantes :

- méconnaissance de la partie de piano, et parfois des répliques.
- manque de conduite du tempo ; impression de suivre et non de conduire le texte.

Le répertoire abordé permettait de distinguer les capacités techniques des candidats, parmi lesquelles :

- la qualité de l'émission dans tous les registres, particulièrement le grave.
- la qualité du staccato, dans la netteté et la précision.

Quant aux capacités musicales, il est à noter que plusieurs candidats, s'en tenant au strict respect du texte (ce qui est d'abord louable !) en oublient de considérer ensuite qu'un texte doit être conduit par l'imagination, la faculté de raconter une histoire. Certaines pièces récentes, en particulier pour instrument seul, furent lues de manière scolaire. Ce répertoire, très efficace en concours, fait impitoyablement la part des candidats qui savent captiver, quel que soit le texte.

### **trombone basse**

Bien peu de candidats ; malgré un niveau homogène, le bagage d'aucun candidat n'a été estimé complet.

### **trombone ténor**

Très bon niveau d'ensemble. Là encore, pas de candidats « touristes », et une école nationale très riche en talents.

Aux candidats malchanceux, il a été souvent reproché, entre autres choses :

- un parcours scolaire, et sans « panache ».
- un manque de conduite dans le phrasé, ou, plus rarement, de mauvais phrasés.
- des erreurs de style (accents intempestifs par exemple).

## **piano : 17, 18, 19, 20, 21, 22 septembre 2001**

### **conditions d'admission**

*épreuve d'admissibilité* : durée totale 15 minutes

Les candidats devaient présenter :

- deux études de F. Chopin au choix (le jury en choisit une)
- un premier mouvement d'une sonate classique au choix (Mozart, Haydn, Schubert, Beethoven)
- une oeuvre d'écriture contemporaine choisie dans une liste portée à la connaissance des candidats six semaines avant l'épreuve.

*épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance six semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

R. Schumann Allegro en *si* mineur op. 8 (éd. Libre)

- **une oeuvre écrite au XXème siècle**, au choix du candidat

La durée d'exécution de ces deux éléments ne devait pas excéder les 20 minutes.

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** qui consistait en une mise en loge avec l'instrument d'une durée de 10 minutes et d'une présentation, devant le jury d'admission, de deux textes dont l'un d'écriture contemporaine. Œuvres choisies :

T. Kirchner : « Légende », op. 18, extrait de *Ausgewählte Klavierwerke*

T. Takemitsu : *Littany, in memory of Michaël Vyner*

Le jury pouvait interrompre les candidats à tout moment au cours de l'admissibilité ou de l'admission.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **126**
- Nombre de candidats présents : **90**
- Nombre de candidats admissibles : **24**
- Nombre de candidats admis : **8**

### **admissibilité :**

Choix des œuvres :

sonate classique :

- Beethoven : 66 candidats
- Haydn : 10 candidats
- Mozart : 8 candidats
- Schubert : 6 candidats

pièce contemporaine :

- F. Rossé : 45 candidats
- Ph. Hersant : 24 candidats
- P. Boulez : 14 candidats
- A. Essyad : 4 candidats
- P. Dusapin : 3 candidats
- J. Lenot : 0 candidat

- niveau général du concours : assez moyen par rapport aux années précédentes. Le jury a apprécié la liste d'œuvres contemporaines proposées.

- conseils : Bien réfléchir à l'ordre du programme. Travailler la pièce contemporaine avec toute la rigueur souhaitable dans le respect du texte (dynamique, attaques, rythmes, etc....)

### **admission :**

- Sans qu'il y ait contradiction avec le niveau général, le niveau de ce deuxième tour est en progression par rapport à celui des années précédentes.
- *L'Allegro opus 8* de Robert Schumann, pièce peu jouée, a été très efficace, permettant de mettre en évidence la clarté du jeu et le sens de la construction des candidats.
- La pièce du XXe siècle au choix : certains candidats ont présenté des œuvres à la limite de la recevabilité (Rachmaninoff par exemple)

- Voici les pièces ou les compositeurs les plus présentés :
- Prokofiev (dont surtout la troisième sonate) : 6 candidats
- Ravel : 6 candidats
- Berg : 4 candidats
- Messiaen : 3 candidats
- Dutilleux : 2 candidats

Pour l'épreuve de déchiffrement et d'autonomie, peu de candidats ont franchi le cap de l'interprétation.

Conseils aux candidats : Dans la pièce imposée, davantage de respect du texte. Une analyse semble indispensable pour une interprétation sensée.

## **orgue : 18, 19, 20, 27 septembre 2001**

### **conditions d'admission**

#### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre imposée :**

J.S. Bach : Toccata, adagio et fugue en *do* majeur, BWV 564. (éd. Bärenreiter)

**- Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

***liste a :***

J. Brahms un choral de l'opus 122, au choix parmi les suivants :

- 1) n°2 : « Herzliebster Jesu »
  - 2) n° 3 : « O Welt, ich muss dich lassen »
  - 3) n°8 : « Es ist ein Ros'eutsprungen »
- (éd. Breitkopf)

***liste b :***

G. Frescobaldi une pièce au choix parmi les 3 « Canzone dopo l'Epistola » extraits de « fiori musicali » (éd. Fuzeau).

#### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

**- Une oeuvre imposée :**

C. Franck : Pièce héroïque (éd. Durand)

***liste c :***

L. Vierne une oeuvre à choisir parmi les suivantes :

- 1) Naïades, op.55 n°14. (pièces de Fantaisie) (éd. Lemoine)
- 2) Symphonie n°2 op.20, Scherzo. (éd. Hamelle)

**Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

D. Buxtehude : Toccata en *fa* Bux W. 156. (éd. Breitkopf)

**Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument. Œuvres choisies :

D. Buxtehude : Gelobet seist du, Jesu Christ.

F. Mendelssohn : Sonate n°1 pour orgue, esquisse du mouvement lent (extrait du manuscrit de Cracovie)

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **14**
- Nombre de candidats présents : **11**
- Nombre de candidats admissibles : **6**
- Nombre de candidats admis : **2**

### **admissibilité**

Le jury juge le niveau général moyen, contrasté, sans candidat « rédhibitoire ».

### **admission**

Niveau général du concours :

-faiblesse en déchiffrage, épreuve dans laquelle le professeur note une baisse de niveau d'année en année.

Programme proposé :

Ce programme était vaste et exigeant. Plusieurs candidats n'ont pas pu ou su conduire l'exécution avec la même qualité de jeu et de concentration jusqu'à son terme.

Compétences musicales des candidats :

Le jury pointe les carences des candidats dans l'assise rythmique, dans l'accentuation des thèmes (temps forts, temps faibles).

Conseils aux futurs candidats :

Pratiquer le déchiffrage, la lecture de partitions.

Développer l'instinct de l'harmonie, par exemple en accompagnant chorales et chanteurs.

Transposer, improviser !

# harpe : 13 septembre / 1<sup>er</sup> octobre 2001

## conditions d'admission

### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a et b suivantes :**

#### **liste a :**

J.S. Bach : Partita n° 1 in B-dur BWV 825, allemande, sarabande et gigue (éd. Urtext au choix)

J.S. Bach : Partita n° 2 in C-moll BWV 826, allemande, sarabande et rondeaux (éd. Urtext au choix)

J.S. Bach : Suite Française n° 6 BWV 817, allemande, sarabande et bourrée (éd. Urtext au choix)

J.S. Bach : Präludium, Fuge und Allegro BWV 998 pour luth ou clavecin. Prélude und Fuge (éd. Bärenreiter)

J.S. Bach : Suite n° 1 pour luth BWV 996, prélude, sarabande et bourrée (éd. libre)

K.P.E. Bach : Fantasia WOTQ 58 (éd. Georg Music ou au choix)

K.P.E. Bach : Sonata in G Major ("Solo für die Harfe") WOTQ 139, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mouvements (éd. au choix)

#### **liste b :**

G. Pierné : Impromptu-caprice, opus 9 ter (éd. Leduc)

P. Sancan : Thème et variations (éd. Durand)

J.M Damase : Sicilienne variée (éd. Lemoine)

H. Renie : Légende (d'après "Les Elfes" de Leconte de Lisle), (éd. Leduc)

P. Gaubert : Légende (éd. A.Z Mathot)

E. Parish-Alvars : Introduction et variations sur la Norma (avec coupures), (éd. Durand)

### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au CNSMD, par voie d'affichage ou par téléphone :

P.D. Paradisi : Toccata (éd. Leduc)

M.H. Flothuis : « Pour le tombeau d'Orphée » (éd. Donemus)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou accompagnement. Oeuvres choisies :

B. Andrès : Commande du CNSMD de Paris (Certificat de 1976)

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **15**
- Nombre de candidats présents : **12**
- Nombre de candidats admissibles : **6**
- Nombre de candidats admis : **1** (*nombre de places : 2*)

### **admissibilité :**

Œuvres choisies :

- liste A :
  - J.S. Bach : *suite pour luth BWV 996* : 4 candidats
  - J.S. Bach : *Suite n° 6 BWV 817* : 3 candidats
  - C. Ph. E. Bach : *Sonate en Sol majeur* : 3 candidats
  - J.S. Bach *Partita n° 1, BWV 825* : 1 candidat
  - J.S. Bach : *Prélude, fugue et allégo BWV 998* : 1 candidat
- liste B :
  - G. Pierné ; 4 candidats
  - P. Sancan : 3 candidats
  - J.M. Danare : 3 candidats
  - H. Renié : 1 candidat
  - P. Gaubert : 0 candidat
  - E. Panish-Alvars : 1 candidat

- niveau de concours assez moyen, seules trois candidates faisant l'unanimité du jury. Le programme permet un bon jugement : dans la transcription baroque, sont jugés la clarté du jeu, les choix d'articulation, le discours musical, le suivi des voix. Dans la deuxième liste, sont jugées la virtuosité et la musicalité des candidats, entre autres...

- difficultés rencontrées : essentiellement liées à la mémoire dans les textes de Bach, avec les problèmes de pédales qui en découlent.

- conseils aux futurs candidats : Avoir clairement en tête la structure des oeuvres et du parcours contrapuntique des voix. Ne pas choisir dans la deuxième liste des pièces non dominées techniquement.

### **admission :**

Le niveau a semblé plus faible au jury qui n'a retenu qu'une seule candidate.

La distance d'une vingtaine de jours entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> tour permet aux candidats d'avoir le temps de mener à bien le programme imposé. On constate que les candidats un peu livrés à eux-mêmes pour ce deuxième tour n'ont pas mis le soin nécessaire à la préparation de cette épreuve.

La pièce de Flothuis permettait en effet d'affirmer la maturité musicale nécessaire à l'admission au CNSMD de Lyon.

- conseils aux candidats :

Rigueur par rapport au texte / propreté / clarté / compréhension du texte.

Avoir quelques idées stylistiques pour l'œuvre du 18<sup>e</sup> siècle.

- épreuve de déchiffrage et d'autonomie :

Titre de la pièce : « *Déchiffrage de Bernard Andrès écrit en 1976 pour le CNSMDP* »

Cette pièce ne comportait pas de très grandes difficultés et fut correctement défendue par les candidats avec un réel souci de musicalité.

## **percussions : 19, 20, 21 septembre 2001**

### **conditions d'admission**

#### *épreuve d'admissibilité*

Les candidats devaient présenter :

- **Une oeuvre choisie dans chacune des listes a, b, c, et d suivantes :**

#### **liste a (casse claire)**

R. Shapey : 2 for 1, extrait de « The Nobel Snare Vol IV » (éd. Smith Publications)

C. Siterre : Plein d'eau (éd. Lemoine)

J. Delécluse : Etude n°9, extrait de « 12 études » (éd. Leduc)

S. Fink : Toccata, extrait de « Trommel suite » (éd. Zimmermann)

#### **liste b (xylophone)**

A.J. Cirone : Etude n°1, extrait de « Portraits in melody » (éd. Belwin Mills)

J. Delécluse : Autour de Messiaen (éd. Lemoine)

J. Délecluse : Etude n°13, extrait de « 20 études pour xylophone » (éd. Leduc)

Y. Desportes : Pièce n°9 : « Afrique noire », extrait de « 20 petites pièces en forme d'études »

#### **liste c (timbales)**

J. Delécluse : Etude n°18, extraite de « 20 études pour timbales » (éd. Leduc)

E. Carter : Pièce n°7 : « Canarie », extrait de « Eight pièces » (éd. Associated Music Publisher)

F. Macarez : Tim-Top n°12 (éditions Leduc)

P. Saldo : Cadenza pour 6 timbales (éd. Zimmermann)

#### **liste d (marimba, vibraphone)**

K. Abé : « Little Window », extrait de « Works for Marimba » (éd. Schott Japan)

P. Smadbeck : Etude n°3 for marimba (éd. Studio 4 production)

I. Albeniz / L.H. Stevens : Asturia (éd. Keyboard Percussion Publication)

A. Lemeland : Ballade (éd. Billaudot)

J.C. Joliet : Sicilienne, extrait de « 13 études caprices » (éd. Billaudot)

G. Pérotin : Etude n°6, extrait de « 6 études pour vibraphone »

#### *épreuve d'admission*

Les candidats devaient présenter :

- **Le programme** suivant dont ils ont pris connaissance quatre semaines avant la date de l'épreuve d'admission au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

M. Cals « Quatre inventions : inventions N°1, 2, et 4 (éd. Leduc)

A. Polachowski « Sept épisodes » : épisode n°6 (éd. Leduc)

J. S. Bach Suite pour violoncelle n°5, Sarabande et courante, reprises Ad. Libitum (éd. Libre)

- **Une épreuve d'autonomie et de déchiffrage** avec une mise en loge préalable de 10 minutes avec instrument et d'une présentation, devant le jury d'admission, d'un texte pour instrument seul ou accompagnement. Œuvre choisie :

H. C. Caget Déchiffrage concours d'entrée 2001/2002 (ci joint)



## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **24**
- Nombre de candidats présents : **18**
- Nombre de candidats admissibles : **6**
- Nombre de candidats admis : **2**

### **admissibilité :**

Les listes d'œuvres au choix, 4 pour chaque instrument (caisse claire, xylophone et timbales), et 6 pour marimba et vibra, offraient des options de programmes diversifiées, plus ou moins scolaires ou a contrario créatives ; l'éventuelle crainte d'être confronté à une difficile lisibilité du savoir-faire des concurrents face à cette richesse de programme s'est vite dissipée.

Le choix d'un programme riche et probant, pertinent au regard des moyens ou qualités individuelles est évidemment très déterminant tant pour la qualité dynamique, musicale ou... rythmique d'une performance, que pour son intérêt auprès du jury, à la composition équilibrée.

Le CNSMD de Lyon fait le meilleur accueil technique aux candidats afin qu'ils puissent se familiariser aux lieux et aux instruments des épreuves mais une préparation mal menée en amont ne peut évidemment, pendant cette courte opportunité, trouver un aboutissement miraculeux.

A cet égard si le niveau moyen apparaît remarquable, il se manifeste une assez grande disparité entre candidats et pour certains, heureusement fort peu, une relative impréparation incompatible avec une ambition professionnelle.

Souhaitons aussi que les candidats veillent à l'enchaînement cohérent et fluide de leur programme par une préparation efficace de leurs instruments, ceci pouvant éviter d'inutiles temps morts entre leurs instruments ou des pauses trop longues nuisant à la concentration des candidats.

6 candidats se sont dégagés avec évidence.

### **admission :**

Le niveau du concours d'admission a tenu les promesses de l'admissibilité, un seul candidat semblant n'avoir pas pu préparer cette épreuve au mieux de ses capacités.

Le programme, entièrement imposé, comportait tous les éléments propres à évaluer les compétences techniques des candidats et leurs capacités artistiques. Le déchiffrage, écrit pour la circonstance en trois épisodes de même base rythmique :

- 1) Grosse caisse, caisse claire et temple-bloc à 148
- 2) Timbales à 120
- 3) Vibraphone 3 octaves à 100

... a révélé que tous n'identifiaient pas et la nécessité d'enchaîner les pièces dans l'ordre, et la correspondance rythmique entre les pièces.

Deux candidats ont été admis très clairement, ayant, au-delà d'une maîtrise aboutie de ce programme d'admission, montré des personnalités musicales fortes quoique très différentes.

# accompagnement piano : 24 septembre 2001

## conditions d'admission

### épreuve d'admissibilité:

Les candidats devaient présenter :

- **une œuvre choisie dans la liste suivante :**

J.S. Bach	Toccatà en mi mineur (éd. Henle)
J. Haydn	Sonate n° en mi bémol majeur, Hob XVI 52
W.A. Mozart	Fantaisie en ut mineur
L.v. Beethoven	Sonate appassionata (éd. Henlé)
R. Schumann	Sonate en sol mineur, 1 <sup>er</sup> mouvement (éd. Henle)
M. Ravel	Sonatine (éd. Durand)
B. Bartok	« Der holzgeschnitzte Prinz » U.E. M111 BAR
H. Dutilleux	Sonate, 3 <sup>ème</sup> mouvement : « Choral et variations »

- **le déchiffrage des pièces suivantes** avec mise en loge préalable :

Réduction d'orchestre :	Haydn	Symphonie n°97
Transposition :	G. Verdi	Romanze
Déchiffrage instrumental :	F. Doppler	Fantaisie Pastorale hongroise, pour flûte.

### épreuve d'admission :

Les candidats devaient présenter :

**l'accompagnement de l'œuvre suivante** dont ils ont pris connaissance huit jours avant la date des épreuves, au *CNSMD*, par voie d'affichage ou par téléphone :

R. Strauss Concerto pour cor en *mi bémol majeur*, 1<sup>er</sup> mouvement (éd. Libre)

- **déchiffrage** piano des pièces suivantes avec mise en loge préalable :

G. Gagniel, J. Haydn

## rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **10**
- Nombre de candidats présents : **9**
- Nombre de candidats admissibles : **5**
- Nombre de candidats admis : **3** (*pour quatre places*)

Comme toujours dans cette discipline, trois catégories sont apparues :

- 1) Bon niveau de piano, mais préparation insuffisante pour les épreuves spécifiques à la classe d'accompagnement. Cela n'a pas convaincu...
- 2) Le cas inverse : bonne lecture, bonne réduction, bonnes épreuves de réalisation immédiate de l'harmonie ou de la transposition... mais niveau insuffisant en piano ;
- 3) Le cas idéal, et ce fut effectivement les profils des trois candidats admis : bon niveau dans les deux catégories.

Le jury a particulièrement insisté pour faire savoir aux très bons musiciens qu'il leur fallait aussi être très bons pianistes. Cette question, classique depuis toujours dans les concours d'accompagnement, est la remarque principale sur laquelle on insistera auprès des futurs candidats.

## **chant : 25, 26, 27 juin 2001**

### **conditions d'admission**

Les candidats devaient préparer quatre œuvres de leur choix :

- une œuvre du Moyen Age ou de la Renaissance ou de l'époque Baroque
- une œuvre du XVIIIème siècle, XIXème ou XXème siècle (extraits de cantates, d'opéras ou d'oratorios)
- un lied ou une mélodie en langue étrangère
- une mélodie en langue française.

Le concours d'entrée comprend :

- une épreuve d'**admissibilité** au cours de laquelle les candidats devront exécuter deux œuvres au choix de leur programme.
- une épreuve d'**admission**
  - un test de formation musicale pouvant comporter une épreuve de déchiffrage
  - un cours de 15 à 20 mn avec les professeurs
  - l'interprétation des deux œuvres préparées, non chantées lors de l'admissibilité
  - la lecture d'un texte en français avec un temps de préparation de 3 mn (œuvre choisie : poème « Le chat » de Baudelaire)

### **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **43**
- Nombre de candidats présents : **41**
- Nombre de candidats admissibles : **17**
- Nombre de candidats admis : **6**

#### **admissibilité :**

Bien que la tranche d'âge des candidats soit assez élevée (entre 24 et 28 ans) et que l'on constate d'année en année une progression qualitative, le niveau général de ce concours ne répond que moyennement à ce que l'on est en droit d'attendre.

Le choix du programme et sa répartition entre un 1<sup>er</sup> et un 2<sup>ème</sup> tour est capital. Il fait éviter à la fois les œuvres trop banales et les œuvres trop difficiles qui seraient mal maîtrisées.

#### **admission :**

Celle-ci se déroule en quatre temps :

- Test de formation musicale : le jury assiste à ces tests qui interviennent par conséquent dans la décision finale. Il est indispensable que les candidats acquièrent un niveau solfégique correct avant de se présenter.
- Cours avec les professeurs : ce cours n'a pas pour but de faire travailler les pièces présentées à l'admission, mais de prendre contact avec les étudiants. Leurs motivations, leur rapidité de réaction, leur faculté à contrôler leur travail sont aussi appréciées.
- Exécution de deux pièces au choix (voir plus haut)
- Lecture d'un texte en français : dans l'ensemble, les candidats passent cette étape avec succès, le but étant de déclamer avec conviction le texte en montrant qu'il a été compris.

## **direction de chœur : 2 et 3 octobre 2001**

### **conditions d'admission**

Le concours d'entrée comprend :

#### **une épreuve d'admissibilité comportant :**

**une épreuve de direction de chœurs** : les candidats ont fait travailler et ont dirigé une œuvre ou un extrait d'œuvre originale ou du répertoire après une mise en loge d'une heure : tirage au sort effectué par les candidats dans la liste suivante :

Gustav Holst (1874-1934) : *Bring us in good ale*  
Henry Purcell (1659-1695) : *In these delightful, pleasant groves*  
Geoffrey Bush (1920-1998) : *Music, when soft voices die*  
Charles Hubert Hastings Parry (1848-1918) : *My de light and thy de light*  
George Macfarren (1813-1887) : *Orpheus, with his lute*  
Ernest John Moeran (1894-1950) : *Sigh no more, ladies*  
Harold Darke (1888-1976) : *To daffodils*  
Thomas Arne (1710-1778) : *Which is the properest day to sing*

- **dépistage de fautes** à l'audition d'une œuvre chorale. Œuvre proposée :  
*Joseph Klug (1535) : Durxh Adams Fall ist ganz verderbt*

#### **- au choix du candidat :**

- soit l'exécution instrumentale ou vocale de deux pièces au choix du candidat (maximum 10 minutes) dans la liste suivante :

W.A. Mozart : *Canzona Cherubino (Noces de Figaro)*  
Robert Schumann : *Meine Rose op. 90 n°2*  
Isaac Albeniz : *Il en est l'amour...*  
Hugo Wolf : *Deine Mütter, süßes kind*  
Giacomo Carissimi : *O vulnera doloris*  
Gabriel Fauré : *Les berceaux*  
Keiko Abe : *Wind across mountains*  
Gabriela Ortiz : *El trompo pour vibraphone et bande*  
Francesco Antonio Rosetti : *Concerto n°2 pour cor*  
Olivier Messiaen : *Appel interstellaire*

- soit une mise en loge de quatre heures pour la réalisation d'une épreuve d'écriture (choral à harmoniser) ou d'analyse. Pour l'épreuve d'analyse, présentation devant le jury (durée 10 minutes)

#### **- une épreuve d'admission comportant :**

- **épreuve de direction de chant** : les candidats font travailler un chanteur et un pianiste sur une œuvre proposée (préparation de 30 minutes) ;

- **épreuve de direction de chœurs** : les candidats ont travaillé et dirigé l'œuvre suivante dont ils ont pris connaissance trois semaines avant la date des épreuves :

W.A. Mozart : Extraits de la Messe en ut mineur K 427  
Kyrie, Gloria, Gratias, Credo, Crucifixus, Credo in unam sanctam, Benedictus (sans le Hosanna), Agnus Dei

### **entretien avec le jury.**

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **8**
- Nombre de candidats présents : **4**
- Nombre de candidats admissibles : **3**
- Nombre de candidats admis : **2**

### **admissibilité :**

Mise en loge et direction devant un chœur d'étudiants (15 mn)

Dépistage de fautes dans un choral de Bach

Epreuve vocale ou instrumentale (10mn) ou d'écriture.

Un nouveau mode de fonctionnement était inauguré cette année avec la présence de l'épreuve vocale ou instrumentale ou d'écriture pour l'admissibilité.

Le jury a apprécié cette possibilité de juger dès le 1<sup>er</sup> tour des compétences d'interprète ou d'écriture des candidats.

Le niveau du concours est bon, même si on peut regretter le petit nombre de candidats présents à ces épreuves.

De façon habituelle, les résultats de l'épreuve de dépistage sont décevants. Est-ce un manque réel d'oreille ou une mauvaise préparation à la technique de cette épreuve ?

### **admission :**

- Direction d'extraits (15 mn) de la *Grande Messe en Ut Mineur* de Mozart avec le Cantrel de Lyon (l'œuvre a été donnée auparavant par cet ensemble sous la direction de son chef Régine Théodoresco).

- Direction de chant : faire travailler un chanteur et un pianiste 10 mn. Œuvres proposées : extraits du *Stabat Mater* de Pergolèse, *Pie Jesu* du *Requiem* de Fauré.

- Entretien avec le jury (10 mn).

La difficulté essentielle pour les candidats est de faire travailler un chœur connaissant bien une partition.

### **Conseils :**

- Penser à travailler sur le texte, sur le sens du texte, sur l'intonation et la justesse. Aucun candidat n'est suffisamment intervenu dans ces domaines.

L'épreuve de chef de chant est nouvelle et révélatrice des possibilités des candidats de proposer une interprétation à un chanteur soliste.

# **écriture : 13-14 septembre, 5 octobre 2001**

## **conditions d'admission**

### **1 - écriture**

Le concours d'entrée comprenait :

- **une épreuve d'admissibilité**
- une mise en loge de douze heures pour l'harmonisation d'un choral avec paroles dans le style de J.S. Bach et la réalisation de l'accompagnement pour piano d'un chant donné instrumental de style romantique ;
- une mise en loge de dix heures pour la réalisation d'une pièce pour quatuor à cordes (dont certains éléments sont fournis) dans le style classique ;
- **une épreuve d'admission**
- après mise en loge d'une heure, commentaire, d'une durée de vingt minutes, de deux œuvres ou fragments d'œuvres de style différent.

### **2 - composition**

Le concours d'entrée comprenait :

- **une épreuve d'admissibilité** : sur dossier ; celui-ci est constitué
- d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, de travaux antérieurs (partitions et/ou enregistrements d'œuvres, travaux théoriques, exemples de réalisations). Une commission interne effectue une première sélection ;
- **une épreuve d'admission** :
- un test de formation musicale,
- un entretien avec un jury.

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **13**
- Nombre de candidats présents : **12**
- Nombre de candidats admissibles : **7**
- Nombre de candidats admis : **3**

Un seul candidat sur le temps imparti pour la mise en loge n'a pas terminé ses travaux et n'a pu être jugé.

Le nombre de candidats admissibles témoigne du bon niveau du concours, certaines réalisations s'étant avérées remarquables.

Les épreuves d'admission ont confirmé ce point de vue du jury tout en révélant quelques contradictions si l'on se réfère à la comparaison pour un même candidat de la qualité des réalisations et des épreuves d'analyse.

Le temps d'une heure attribué à chaque candidat pour la préparation de son exposé des deux analyses proposées peut s'avérer trop court, si celui-ci n'est pas déjà doté d'une méthode et d'une technique analytique suffisante lui permettant d'en saisir et communiquer l'essentiel avec la pertinence nécessaire.

En quelques cas, les faiblesses constatées ont minoré un jugement pourtant positif porté sur les réalisations en écriture. Il s'agit bien d'une évaluation globale où la seule excellence dans l'un ou l'autre des domaines considérés ne peut garantir la réussite au concours et l'admission définitive.

# département de musique ancienne : du 18 au 22 juin 2001

## conditions d'admission

### violon baroque

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) un groupe d'oeuvres choisi par le candidat parmi :

#### **groupe 1**

N. Porpora : Sonate V en *sol* mineur – 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mouvements (adagio – fuga) extraite des “ XII sonate di violino e basso ” in Vienna 1754 – Ed. Forni

E. Jaquet de la Guerre : 1<sup>ère</sup> sonate en *ré* mineur – les 2 derniers mouvements (aria et presto) extraite des “ Sonates pour le violon et pour le clavecin ” Paris 1707 (partition adressée aux candidats sur demande).

#### **groupe 2**

H. Biber : Passacaglia pour violon seul

F. A. Bonporti : Invenzione prima en *la* majeur – Ed. Spes

#### **groupe 3**

A. Berardi : Canzone seconda (il monda va in giro) en *la* extraite des “ Sinfonie a violino solo ” Bologna 1670 – Ed. Mieroprint

J. G. Pisendel : Sonate pour violon seul sans basse, giga avec variations Ed. Hortus Musicus 91

2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de celles choisies précédemment n'excédant pas 5 minutes

3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

- une épreuve de formation musicale

### violle de gambe

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) l'oeuvre imposée suivante :

M. Marais : Extraits de la 1<sup>ère</sup> suite du Vème livre : Allemande, sarabande et gigue

2) une oeuvre à choisir parmi les 2 oeuvres suivantes :

T. Hume : Good again

C. Simpson : Extraits du fac simile : Prélude n°1 (page 52) et ground en *ré* majeur (pages 60 et 61)

3) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent des 2 oeuvres précédentes n'excédant pas 10 minutes

4) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

- une épreuve de formation musicale

## **violoncelle baroque**

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) un groupe d'œuvres choisi par le candidat entre :

groupe 1 :

J.S. Bach : Suite n° I pour violoncelle solo

A. Corelli : Sonate op. n° IV en fa Majeur

groupe 2 :

J.S. Bach : Suite n° III pour violoncelle solo

A. Corelli : Sonate op. V n° V en sol mineur

*(exécution avec un violoniste et un claveciniste du département de musique ancienne)*

2) une œuvre au choix du candidat dans un style différent de celles choisies précédemment, n'excédant pas cinq minutes.

3) une lecture à vue (temps de préparation 3 minutes)

- une épreuve de formation musicale

## **trompette naturelle**

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) une œuvre choisie par le candidat dans la liste suivante :

G. Fantini : 2 des 8 sonates pour trompette et orgue, Ed Musicarara

M. y Coll (d'après J.B.Lully) : Canciones de clarines, Ed. Mc Naughtan

J. Clarke : Suite in D – Ed. Musicarara

V. Rahtgeber : Concerto XX in C – Ed. Hofmeister

W. Boyce : Voluntaries II et IV pour trompette et orgue, Ed. Musicarara

2) une œuvre au choix du candidat dans un style différent de l'œuvre choisie dans la liste n'excédant pas 5 minutes

3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

- une épreuve de formation musicale (voir contenu en annexe)

## **saqueboute**

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) une œuvre choisie par le candidat dans la liste suivante :

pour la saqueboute ténor :

B. Marini : La Romanesca, édition SPES

J. Van Eyck : Fantaisie en écho, édition Ricordi

A. Virgiliano : Ricercar n° 4, édition London Pro Musica

G. P. Cima : Sonate en *sol*, édition London Pro Musica

R. de Lassus Suzanne ung jour, diminutions G. Bassano, édition London Pro Musica



pour la saqueboute basse :

- D. Ortiz : Recercada prima sobre dulce memoire, édition Bärenreiter
- G. Frescobaldi : Canzon n° V per basso solo
- C. de Rore : Non gemme non fin oro, édition Les cahiers du Tourdion
- F. Rognoni : Suzanne ung jour (II), édition London Pro Musica
- A. Virgiliano : Ricercar n° 1, édition London Pro Musica

2) une oeuvre au choix du candidat n'excédant pas 5 minutes

3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

une épreuve de formation musicale

## **luth**

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) un groupe d'œuvres choisi par le candidat parmi :

### pour le luth Renaissance

groupe 1

F. da Milano : Ricercar – Ed. Ness n° 51

J. Dowland : Aloe – Ed. Poulton, Faber

groupe 2

Sandrin-Albert de Rippe : Douce memoire – Ed. CNRS

R. Johnson : Fantasia – Ed. Oxford U.Press

### pour le luth Baroque

groupe 1

J. Gallot : La belle Lucrèce, allemande – Ed. CNRS

J. Gallot : La Nonpareille, courante – Ed. CNRS

groupe 2

Ch. Mouton : Prélude (en C sol ut b mol) – Ed. CNRS

Ch. Mouton : Tombeau de Madame, pavane – Ed. CNRS

2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de celles choisies précédemment n'excédant pas 5 minutes (cette oeuvre pourra être jouée sur un autre instrument de la famille des cordes pincées (théorbe, guitare baroque...))

3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

- une épreuve de formation musicale

## **flûte à bec**

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) les 2 œuvres imposées suivantes :

A. Virgiliano : Ricercata per flauto n° 1 (extrait des « Two ricercate ») Ed. Zenon Music (Music for Woodwind instrument n° 6)

J. S. Bach : Sonate en *sol* mineur d'après BWV 1034 pour flûte à bec alto et basse continue, Ed. possible : Cahiers du Tourdion 9222 (possibilité de jouer cette sonate à la flûte de voix dans la tonalité originale de *mi* mineur)

2) une oeuvre (ou partie d'oeuvre) au choix du candidat de style ou période différente des deux précédentes pièces, n'excédant pas 6 minutes

3) une épreuve de lecture à vue pour flûte à bec alto (temps de préparation : 3 minutes)

- une épreuve de formation musicale

## **cornet**

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) une oeuvre choisie par le candidat dans la liste suivante :

G. Frescobaldi : « La Bernardina », édition SPES

G. B. Riccio : Canzon a una, édition L. P. Musica

D. Ortiz : « O felici occhi miei », édition Bärenreiter

G. Mussi : « La Spelada » (partition disponible auprès de Jean-Pierre Canihac)

G. Bassano : « Vestiva i Colli », édition L. P. Musica

2) une oeuvre au choix du candidat n'excédant pas 5 minutes

3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 3 minutes)

- une épreuve de formation musicale

## **clavecin**

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) un groupe d'oeuvres choisi par le candidat entre :

groupe 1

J. Bull : Fantaisie en *ré* - Ed. Fitzwillam Virginal Book Vol. I - p. 423

ou Musica Britannica Vol. I n° 10

J. P. Rameau : l'Égyptienne (sans reprises) – Ed. Le Pupitre, ou Fac-simile

J. S. Bach : Clavecin bien tempéré Vol. I Prélude et Fugue en *mi b* majeur BWV 852

## groupe 2

J. J. Froberger : Capriccio VI en ut (1658) – Ed. Le Pupitre, ou Bärenreiter

F. Couperin : extraits du 3<sup>e</sup> ordre : La Ténébreuse (sans reprises) - l'Espagnolète (avec 1<sup>ère</sup> reprise) Ed. La Pupitre, 1<sup>er</sup> livre, ou Oiseau-lyre, ou Fac-simile

J. S. Bach : extraits de la 3<sup>ème</sup> Suite anglaise en *sol* mineur BWV 808 : prélude et gigue (sans reprises)

2) une oeuvre au choix du candidat dans un style différent de celles choisies précédemment n'excédant pas 5 minutes

3) une épreuve de lecture à vue : exécution avec un instrument de dessus d'une pièce de basse continue (temps de préparation : 10 minutes)

- une épreuve de formation musicale

## chant musique ancienne

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

- une monodie du Moyen-Age au choix du candidat

- deux oeuvres de langue et d'époque différente au choix du candidat dans le répertoire du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle (durée maximum globale : 15 minutes)

- une épreuve de déclamation en lecture à vue d'un court texte poétique (temps de préparation : 3 minutes)

- une épreuve de travail d'ensemble : déchiffrage d'une courte pièce d'ensemble (temps de préparation : 15 minutes)

- une épreuve de formation musicale

## basse continue

une épreuve dans la discipline principale comprenant :

1) une oeuvre choisie dans chacune des listes suivantes :  
liste a (oeuvres clavecin concertant)

J.S. Bach : Sonate pour viole et clavecin en *sol* majeur  
ou Sonate pour viole et clavecin en *ré* majeur

liste b (un air et un récitatif d'une cantate italienne)

G.F. Haendel : Cantate " da sete ardente afflitto " (récitatif et air) Ed. Kalmus, Vol. I p.39  
ou Cantate " dite mie piante " (récitatif et air) Ed. Kalmus, Vol. I p.58

2) une oeuvre pour basse continue solo ou une pièce du répertoire solo pour clavier au choix du candidat (durée maximum : 5 minutes)

3) une épreuve de lecture à vue (temps de préparation : 20 minutes)

- une épreuve de formation musicale

## **rapport du jury**

- Nombre de candidats inscrits : **49**
- Nombre de candidats présents : **37**
- Nombre de candidats admis : **17**

La grande diversité des disciplines induit une appréciation où chaque classe et chaque professeur rencontre des enjeux spécifiques.

Pour les cuivres (trompette, saqueboute, cornet), une bonne maîtrise de l'instrument ancien est un critère de base pour l'appréciation. Les défauts techniques évidents, qu'ils soient liés à un instrument ancien ou pas, sont un obstacle majeur à une admission.

Pour la classe de clavecin, hormis une technique digitale saine, les éléments suivants sont déterminants : un sens du toucher développé, qui passe par une bonne familiarité avec des instruments de facture ancienne, une connaissance d'un répertoire large, incluant les 17<sup>ème</sup> le 16<sup>ème</sup> siècles ainsi que des caractéristiques des différents styles (formes, langage, ornements, doigtés, etc...) et une pratique de la basse continue et de la musique d'ensemble.

Pour la classe de basse continue, on apprécie l'aisance dans le jeu d'ensemble, une faculté d'adaptation rapide, de bonnes capacités de déchiffrage et enfin la maîtrise d'une harmonie régulière incluant la plupart des accords et chiffres courants.

La classe de violon baroque exige que les étudiants soient motivés par des études spécialisées dépassant le simple travail sur le répertoire baroque. Ainsi l'engagement dans les pratiques d'ensemble, la recherche sur l'ornementation ou l'improvisation sont des qualités requises au-delà d'un jeu instrumental constitué d'un rapport sain à l'instrument et d'une maîtrise de la justesse.

En viole de gambe, plusieurs points concourent à l'appréciation du candidat : une tenue de l'archet saine, malgré les différentes techniques rencontrées, un potentiel musical où s'expriment une bonne écoute et un sens harmonique déjà développé par une pratique de la basse continue. Il importe également d'avoir une connaissance la plus large possible du répertoire pour viole, et des différents types d'instruments que les étudiants seront amenés à jouer au CNSMD.

En classe de chant, une des première condition d'admission est la connaissance, la pratique et la passion pour les musiques anciennes - du répertoire médiéval jusqu'à la fin du baroque. En plus d'une bonne technique vocale, il importe donc de présenter les pièces du concours avec une bonne connaissance des styles, de la prononciation et éventuellement de l'ornementation requise.

Les flûtistes à bec doivent impérativement avoir une technique saine, tant au niveau du souffle que de la justesse. La finesse de l'articulation, le sens de la phrase et de l'expression rentrent dans le potentiel musical qui est attendu d'un futur étudiant.

Globalement le niveau du déchiffrage s'est avéré satisfaisant.

L'épreuve de formation musicale a été appréciée par le jury pour les lacunes qu'elle révèle dans le rapport que le candidat entretient avec son instrument. La reconnaissance mélodique (et son exécution à l'instrument) doit particulièrement être soignée par les luthistes et les violistes, bien que certains candidats en claviers aient aussi rencontré des difficultés.

# département danse : 30 juin–1<sup>er</sup> juillet 2001

## conditions d'admission

Deux sections : danse classique, danse contemporaine.

Le concours d'entrée comprend :

- **une épreuve d'admissibilité** comportant :
  - un stage de quatre jours durant lequel les candidats suivent des cours de danse classique et contemporaine
  - une première épreuve éliminatoire (admissibilité) se déroule pendant un cours classique et contemporain (quelle que soit l'option choisie) devant un jury le troisième jour du stage.
  
- **une épreuve d'admission** comportant :
  - une variation (classique ou contemporaine selon la section choisie) enseignée par les professeurs du Conservatoire à l'issue de l'admissibilité
  - une improvisation d'une durée de deux minutes maximum, dont le thème sera choisi par le Directeur des Études Chorégraphiques
  - à l'issue des épreuves d'admission des entretiens individuels pourront être demandés par le jury.

(une visite médicale obligatoire est organisée pour tous les candidats admissibles).

## rapport du jury

- Nombre de candidats inscrits : **155**
- Nombre de candidats présents : **89**
- Nombre de candidats admissibles : **18**
- Nombre de candidats admis : **11**

Les 28 et 29 juin, les candidats ont suivi des cours de danse classique et contemporaine avec les différents professeurs pour se familiariser avec le Conservatoire et permettre aux enseignants de porter un regard pédagogique sur le comportement des danseurs en situation d'enseignement.

### danse classique

Le jury a constaté une faiblesse de la technique des pointes chez les filles et un niveau très hétérogène chez les garçons. Les candidats, dans l'ensemble, avaient une certaine connaissance du vocabulaire de la danse classique, mais manquaient des bases essentielles qui permettent de consolider et de construire une technique affirmée.

La mémorisation des exercices a été un handicap pour quelques candidats, handicap qui s'est confirmé lors de l'apprentissage de la variation (1mn30 !) et de sa présentation devant le jury. Les danseurs doivent développer leur capacité à mémoriser des exercices ou des variations dans un temps assez court.

Peu de danseurs avaient une pratique de danse contemporaine ce qui a pénalisé certains d'entre eux. Lors de la sélection finale, lorsque les membres du jury hésitaient entre deux candidats de niveau égal, ils ont privilégié celui qui avait une double formation.

Les critères de sélection prennent en compte la réalité du milieu professionnel :

- Une technique affirmée et déliée
- Un sens artistique développé
- Une pratique de la danse contemporaine

### **danse contemporaine**

Le niveau général des candidats en danse contemporaine était assez élevé. Ce constat a incité le jury à une sélection très pointue. Beaucoup d'éléments ont été pris en compte : technique, créativité, morphologie, musicalité...

Là aussi, les exigences du milieu professionnel ont dicté nos choix qui se sont portés sur des danseurs à la motivation réelle et dont le potentiel artistique était soutenu par une maturité évidente.

L'apprentissage de la variation a posé quelques problèmes aux candidats peu habitués à apprendre une nouvelle gestuelle.

Le jury a relevé une faiblesse générale en danse classique bien que cela ne l'ait pas influencé lors de la sélection.

## **composition des jurys des concours d'entrée**

### **violon**

#### **Henry Fourès**

Raphaële des graviers, Claude Bardon, Gilles Henri, Jean Estournet

### **alto**

#### **Philippe Gouttenoire**

Laurent Bruni, Ghislaine Ruitz, Anne Krucker, Jean-Philippe Vasseur

### **violoncelle**

#### **Michel tranchant**

Véronique Marin, Isabelle Veyrier, René Benedetti, Jean Deplace

### **contrebasse**

#### **Fabrice Pierre**

Emile Caillol, Thierry Barbey, Sandrine Vautrin, François Montmayeur

### **flûte**

#### **Jean-Marc Laureau**

Pascale Feuvrier, Marie Ghisalberti, Claire louwagie, Philippe Bernold

### **hautbois**

#### **Henry Fourès**

Daniel Arrignon, Stéphane Part, Pascal Saumon, Jérôme Guichard

### **clarinette**

#### **Jacqueline Ozanne**

Jean-Pierre Antoine, Eric Porche, François Gillardot, Jacques Di Donato

### **basson**

#### **Robert Pascal**

Chrisian Bouvier, Jean-François Duquesnoy, Jean Chantal Hoebeke, Jean-Louis Ollé

### **cor**

#### **Henry Fourès**

Anne Cavillon, Guy Mouy, Eric Villevière, Michel Garcin Marrou

### **trompette**

#### **Jean-Marie morel**

Jean-Paul Leroy, Eric Planté, Marc Ulrich, Stéphane Bellenger

### **trombone, trombone basse, tuba**

#### **Olivier Kaspar**

Jacques Fourquet, Philippe Cauchy, Jean Jeudi, Arnaud Boukhitine

**piano****Jean-Marc laureau**

Jean-Marc Boucher, Geneviève Joy, Cyril Huvé, Michel Tranchant

**orgue****Barnabé Janin**

Aude heurtement, Eric Lebrun, Jean-Philippe Fetzter, Jean Boyer

**harpe****Jean-Marc Laureau**

Isabelle Abscheidt, Corinne Le Du, Christophe Truant, Fabrice Pierre

**percussions****Géry moutier**

Bart Quartier, Michel Gastaud, Philippe Limoges, Henri-Charles Caget

**accompagnement piano****Loïc Mallié**

Sylvaine Billier, Laure Rivière, Cécile Hugonard Roche, Michel Tranchant

**écriture****Henry Fourès**

Denis Le Touzé, Sabine Bienaimé, Jean-François Zygel, Loïc Mallié

**improvisation à l'orgue****Henry Fourès**

Sabine Bienaimé, Jean-françois Zygel, Loïc Mallié

**chant****Jean-marc laureau**

Liliane Mazon, François Bazola, Yves Sotin, Brian Parsons

**direction de chœur****Jean-Marc Laureau**

Catherine Bolzinger, Pierre Calmelet, Laurent Gay, Bernard Tétu

**composition****Philippe Gouttenoire**

Michel Zbar, Allain Gaussin, Robert pascal, Denis Lorrain, Patrick Millet

**danse****Philippe Cohen**

Arnaud Coste, Bruno Amilhastre, Jean-Marc Boitière, Toni Distasio



**basse continue, clavecin et luth****Yves rechsteiner**

Charles-Edouard Fantin, Eugène Ferré, Catherine Latzarus, Stefano Intrieri, Françoise Lengellé

**chant musique ancienne****Yves rechsteiner**

Pascal Bertin, Marie-Claude Vallin, Odile Edouard, Isabelle Eschenbrenner

**cornet saqueboute****Yves Rechsteiner**

Marie Garnier, Jean-Pierre Albouy, jean-pierre Canihac, Daniel Lassalle, Jean-François Madeuf

**flûte à bac****Yves Rechsteiner**

Susi Mohlmeier, Pierre Hamon

**viole de gambe et violoncelle baroque****Yves Rechsteiner**

Claire Giardelli, Marianne Muller, Jean-Louis Charbonnier, Alix Vernier

**violon baroque****Yves Rechsteiner**

Pascal Bertin, Marie-Claude Vallin, Stéphanie Pfister, Odile Edouard